

Concours Geipi Polytech 2021

Algorithme de classement appliqué aux candidats du concours Bac Général

Phase 1 : Etude de dossier

Tous les candidats du Concours Geipi Polytech sont évalués lors d'une première phase sur leur dossier :
Pour les élèves de Terminale les notes prises en compte sont les notes :

- de mathématiques de 1^{ère} et de Terminale (spécialité ou option maths complémentaires)
- de physique-chimie de 1^{ère}
- de la 2^e spécialité de Terminale (PC, SVT, NSI, SI ou BE)
- de français du Bac
- d'anglais de Terminale et de l'épreuve commune de 1^{ère} si disponible

Pour chaque candidat, deux moyennes sont calculées :

- Une moyenne dite brute considérant les notes obtenues dans ces matières et leur coefficient associé
- Une moyenne dite corrigée prenant en compte l'écart entre la note du candidat et la moyenne de la classe dans chacune de ces matières ainsi que leur coefficient associé

A l'issue du calcul de ces deux moyennes, sont considérés admissibles aux entretiens les candidats satisfaisant la condition suivante : moyenne brute $> N_1$ et moyenne pondérée $> N_2$

Le jury du concours, sur mandat de l'assemblée générale des directeurs des écoles du concours, fixe annuellement les valeurs N_1 et N_2 .

Le jury du concours a décidé pour la session 2021 : $N_1 = 14$ et $N_2 = 13.8$.

Pour les candidats titulaires du Baccalauréat S obtenu en juillet 2020, la note de dossier est établie à partir des notes obtenues au Baccalauréat en mathématiques, physique-chimie, français et anglais.

Des coefficients sont associés à chacune de ces 4 matières.

Ces candidats ne pourront pas être admissibles aux entretiens.

Sont considérés admissibles aux écrits tous les candidats non admissibles à l'entretien.

Phase 2 : Epreuve écrite ou orale

Les candidats passent l'épreuve pour laquelle ils ont été convoqués.

La note obtenue par le candidat à l'épreuve d'entretien est prise en compte et agrégée à une note de dossier pondérée prenant en compte leurs coefficients respectifs. Une note d'entretien trop faible peut être éliminatoire. La note finale ainsi obtenue permettra d'établir le rang de classement des candidats « Entretiens ».

La note obtenue par le candidat à l'épreuve écrite est prise en compte et agrégée à une note de dossier pondérée prenant en compte leurs coefficients respectifs. La note finale ainsi obtenue permettra au jury d'établir le seuil d'admission et le rang de classement des candidats « Ecrits ».

Phase 3 : Classement

Le classement complet du concours est ensuite construit comme suit :

- Les candidats ayant passé l'épreuve orale et non éliminés sont classés selon la note finale obtenue en tête de classement
- Les autres candidats ayant passé l'épreuve écrite et se situant au-dessus du seuil d'admission sont classés selon la note finale obtenue à la suite des candidats « Entretiens »

Le jury du concours Geipi Polytech peut être amené à modifier ces règles en cas de problèmes techniques rencontrés lors du processus du concours.